

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE 25 OCTOBRE 2016**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Méroux (486), des Jurdons de Napreval, tenue au centre communautaire, situé au 126, Bonnard, à Saint-Jacques-de-Méroux le 25 octobre 2016.

Présents présents les conseillers du Conseil municipal :

Monsieur Alain Lavoie, au poste No 1,  
Madame Marie-Eve Beaudin, au poste No 2,  
Monsieur Pierre Labrecq, au poste No 3,  
Madame Mélanie Levesque, au poste No 4.

Étaient absents :

Madame Christiane Poirier, au poste No 5,  
Monsieur Guy Drouin, au poste No 6.

Madame Lise Savard, mairesse, occupe la séance et la préside.

Monsieur Jean-Pierre Gagné, directeur général/coordinateur technique est aussi présent et agit comme secrétaire.

### **Discussion de la séance**

Madame Lise Savard, mairesse, informe l'assemblée que la séance officielle est ouverte à 19h00.

Quatre (4) propositions étaient présentées dans la salle.

### **2016-08-0114, Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lavoie, appuyé par Madame la mairesse Marie-Eve Beaudin et il est adopté L'UNANIMEMENT, par les membres du Conseil municipal, d'approuver l'ordre du jour.

Dr. Eric Beaudin assiste

**DE MAIN À MAIN  
ET COURRIEL**

A :

Monsieur le conseiller Christiane Poirier, Marie-Eve Beaudin, Mélanie Levesque et Monsieur les conseillers Alain Lavoie, Pierre Labrecq et Guy Drouin.

Pour la présidence, sous leur contre-signe au 126, rue Bonnard, le 25 octobre 2016, à cette séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Jacques-de-Méroux à 19h00.

**Une résolution de conseil municipal se trouve à partir de 20000 afin de donner des subventions au 1<sup>er</sup> octobre du jour. La résolution se trouve à la suite de l'ordre du jour. Une séance de la séance de la séance.**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Présence des conseillers et adoption de l'ordre du jour.
2. Actes de nature législative (article 104 du règlement 2014-214, règlement concernant les amendements à l'ajout et à l'ajout possible possible, les règles sur les règles et l'ajout possible possible).
3. Résolution relative à une contre-offre d'achat de 50, Pétaquète.
4. Résolution adoptant le règlement 2016-205, Règlement municipal de règlement 2016-205 concernant la circulation, le fonctionnement et le